



Bulletin Paroissial

Paroisse du Bon Pasteur

Année A – 1er Mars 2026

Quitter pour entrer dans la lumière (1er /03/26)

Le premier dimanche de Carême nous interrogeait : « qu'est-ce qui m'encombre et m'éloigne de Dieu ? » Le deuxième dimanche nous conduit plus loin encore : « vers quoi Dieu m'appelle-t-il maintenant ? » Le Carême n'est pas seulement un temps de lutte contre la tentation ; il est aussi un temps d'apprentissage de la confiance. Au cœur de l'appel d'Abraham, tel que nous le rapporte la Genèse, se trouve un triple arrachement qu'il est essentiel d'explorer pour éclairer notre propre chemin spirituel : « quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père. » Quitter son pays, c'est quitter ce qui est familier, ce qui rassure, ce qui est maîtrisé. Dieu ne dit pas seulement : « change de lieu », mais : « quitte ce sur quoi tu t'appuies ». Car on ne peut pas entrer dans une promesse nouvelle en restant installé dans ses anciennes certitudes. La foi commence là où la maîtrise s'arrête. Quitter sa parenté, c'est sortir d'une identité seulement héritée : celle de l'histoire familiale, des traditions, des déterminismes sociaux et religieux. Dieu ne demande pas à Abraham d'effacer son passé, mais de ne plus se définir uniquement par ce qu'il a reçu des hommes. Il doit apprendre à se recevoir de Dieu. Abraham ne peut devenir père des croyants s'il reste seulement fils de ses pères. Quitter la maison de son père, enfin, c'est changer de source. Dans la Bible, la maison du père est le lieu de la protection, de l'autorité et de la sécurité ultime. Quitter cette maison, c'est accepter que Dieu devienne désormais son seul fondement. C'est un déplacement intérieur : passer d'une dépendance humaine à une dépendance divine. Ce triple arrachement est une condition nécessaire pour répondre à l'appel de Dieu. Car le « pays que je te montrerai » n'est pas seulement un lieu géographique : c'est une relation nouvelle avec Dieu. On ne peut pas rester accroché à ses garanties et marcher dans la foi en même temps. La promesse suppose le vide. La bénédiction suppose l'exode. La nouveauté suppose le détachement. Le psaume de ce dimanche vient donner une voix intérieure à ce mouvement : « nous attendons notre vie du Seigneur. » Il ne s'agit plus de s'appuyer sur ses propres forces, mais d'apprendre à espérer en Dieu seul. Saint Paul, dans la deuxième lecture, nous invite à ne pas avoir honte de l'Évangile et à ne pas céder à la peur. Là encore, il s'agit de quitter une foi confortable pour entrer dans une foi confiante et courageuse, fondée sur la grâce de Dieu. Dans l'Évangile de la Transfiguration (Mt), les disciples montent sur la montagne avec Jésus. Ils quittent la plaine, leurs repères habituels, et découvrent la gloire du Christ. La voix du Père leur dit : « celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le » Autrement dit : ne t'appuie plus seulement sur ce que tu comprends, appuie-toi sur ma Parole. De l'appel d'Abraham à la Transfiguration, toutes les lectures de ce dimanche disent la même chose : la foi est un déplacement. Quitter pour recevoir. Se détacher pour croire. Sortir pour entrer dans la lumière. Ce qui fut vrai pour Abraham nous concerne aujourd'hui. Dieu ne nous demande pas forcément de changer de pays, mais de quitter : certaines peurs, certaines dépendances, certaines habitudes, certaines images figées de nous-mêmes, certaines fausses sécurités spirituelles. Le Carême reprend exactement ce mouvement biblique : quitter pour recevoir, se détacher pour croire, sortir pour entrer. Ce n'est pas un appauvrissement, mais un acte de foi : accepter de perdre ses appuis pour recevoir Dieu comme seul appui. Ainsi, le chemin du Carême devient un chemin de liberté, un chemin de lumière, un chemin de confiance.

Père François-Xavier

Horaires des messes

Messes en semaine (Chapelle)

- Le lundi : Chapelet à 17h30 - Messe à 18h30
- Le mardi et le mercredi à 8h30
- Le jeudi et le vendredi à 18h30
- Le samedi à 9h

Messes le week-end (Église)

- Dimanche à 10h30

Adoration

- Le jeudi de 18h à 18h25

Chemin de Croix : 17 h

Tous les vendredis de Carême

Accueil

Permanence

- Mardi au vendredi :
de 16h à 17h30
Père François -Xavier
- Samedi :
De 9h30 à 11h30
Père Vincent

Diocèse de Paris

A l'occasion du carême, chaque fidèle est invité à faire une offrande, chacun à sa mesure. En 2026, Monseigneur Laurent Ulrich, archevêque de Paris, propose aux parisiens de soutenir deux projets :

- Projet œuvre d'Orient : par chèque à libeller à l'ordre « FND- collectes de Carême- projet Œuvre d'Orient » et à renvoyer à Fondation Notre Dame – Collecte de Carême – 10 rue d Cloître Notre Dame 75004 Paris. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.
- Projet captifs la libération : Par chèque à libeller à l'ordre « FND – collectes de Carême – Projet Captifs » et à renvoyer à Fondation Notre Dame – Collecte de Carême 10 rue du Cloître Notre Dame 75004 Paris. Ce don fera l'objet d'un reçu - fiscal.

Annonces

Atelier « échange des savoirs et compétences »

Nouveau, **tous les mercredis à partir du 4 mars de 16h30 à 19h**

Diverses activités : tricot et crochet, couture et petites réparations, Café et Convivialité, échanger des compétences. Apprendre les uns des autres. N'hésitez pas à vous renseigner.

5 mars : à 17h Partage d'Évangile

6 juin 2026

Pèlerinage à Nevers : Remplir le formulaire laissé dans l'église (table du fond de L'église) mail de la Paroisse : paroisse-bonpasteur-paris11@orange.fr.

Pensez à compléter le formulaire à disposition dans l'église. Merci